



Que sont devenus les accords de Dakar I et II de 2002 (lire dossier par ailleurs) ? Foulés au pied par Ravalomanana, sûr de sa légitimité populaire à l'époque. A présent, c'est lui, l'homme qui a abdicé de manière anticonstitutionnelle (la Constitution malgache prévoit un transfert au Président du Sénat en cas de vacance de poste du Président de la République mais il n'y est inscrit nulle part un transfert vers un directoire militaire), qui insiste et fait du forcing et même du lobbying monnayé pour l'application des accords de Maputo Pourquoi abdication anticonstitutionnelle ?

l'article 52 de la Constitution révisée par référendum en avril 2007, stipule : En cas de vacance de la Présidence de la République par suite de démission, de décès, d'empêchement définitif dans les conditions prévues à l'article 51 alinéa 2 ou de déchéance prononcée en application de l'article 126, il est procédé à l'élection d'un nouveau Président conformément aux dispositions des articles 46 et 47 ci-dessus.

La vacance est constatée par la Haute Cour Constitutionnelle.

Dès la constatation de la vacance de la Présidence de la République, les fonctions de Chef de l'Etat sont provisoirement exercées, jusqu'à l'entrée en fonction du Président élu ou jusqu'à la levée de l'empêchement temporaire, par le Président du Sénat ou, en cas de vacance de poste ou d'incapacité du Président du Sénat constatée par la Haute Cour Constitutionnelle, par le Gouvernement collégalement.

{youtube}nH8406CKX6o{/youtube}

VIDEO DU MESSAGE D'ANDRY RAJOELINA DU 25 FEVRIER 2010

Or, le 17 mars 2009, non seulement il a transféré ses pouvoirs à un directoire militaire (ordonnance n°2009-002 du 17 mars 2009)

mais auparavant, il a dissous son gouvernement

(ordonnance n°2009-001 du 17 mars 2009)

. C'est donc avec raison le que nouveau Vice-Premier ministre Hyppolite Ramaroson parle d'« *auto-putsch* »

. Pour en revenir au message radiotélévisé du Président de la HAT, le soir du 25 février 2010, c'est un message d'homme d'Etat décidé à prendre ses responsabilités que les citoyens malgaches ont entendu. En voici les grandes lignes :

« il est temps pour nous, citoyens malgaches, de prendre nos responsabilités car Madagascar appartient aux Malgaches. L'avenir est entre nos mains. Et nous devons, plus que jamais

,
faire preuve de patriotisme et de fierté nationale. Nous avons déjà tracé notre voie et la seule issue à cette crise politique demeure l'organisation d'élections

.
».

« Etant donné que nous avons agi dans un esprit de tolérance mais que cela n'a rien donné, après avoir tenté toutes les voies de recours consensuelles, l'heure est venue de remettre au peuple malgache cette notion de souveraineté.

« En attendant la tenue des élections, je suis prêt à accueillir toutes les personnes animées d'une bonne volonté, afin de collaborer en commune au sein des différentes institutions de la Transition »

nsition, à commencer par le gouvernement afin qu'il soit bien un gouvernement d'union nationale ».

Pour en revenir aux prochaines élections, le président Andry Rajoelina a annoncé la tenue d'une grande rencontre de toutes les forces vives que compte la Nation, la société civile et tous les partis politiques que compte le pays.. « Tous leurs représentants –et non plus seulement les tenants du pouvoir et les membres des quatre mouvances politiques- sont invités, sans exclusive, les 5 et 6 mars 2010 afin de réfléchir sur les mesures qui permettront de contribuer à l'organisation d'élections libres, transparentes et justes. Ces deux jours, nous discuterons de la mise en place et de l'organisation de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et nous arrêterons ensemble la date exacte des élections des membres de l'Assemblée Constituante, d'abord ».



Cette prochaine grande réunion fait suite à celle organisée par la Médiature de la République, le 2 février 2010, dans le cadre de l'organisation des élections. A ce moment, l'élection pour l'Assemblée Constituante avait été fixée entre le 19 et le 24 mai 2010. En ce qui concerne la position de la Communauté internationale, Andry Rajoelina a réitéré que « le peuple malgache est souverain et lui seul décidera de son avenir pour le changement et pour l'avènement de sa IV^e République ».

En ce qui concerne les fameuses sanctions, prévues pour tomber le 16 mars prochain, les dirigeants du pouvoir de transition sont prêts à les subir. Cela indique qu'il n'y aura plus d'autres réunions autour des accords de Maputo qui seront relégués dans les poubelles de l'histoire comme les accords de Dakar I et II où le mozambicain Joachim Chissano était déjà présent. Encore un échec style Amara Essy.

Andry Rajoelina veut une solution d'ouverture malgache-malgache - VIDEO

Vendredi, 26 Février 2010 09:31 - Mis à jour Vendredi, 26 Février 2010 09:50



Un homme en costume et cravate, devant un micro, devant un drapeau malgache et un grand médaillon doré.